Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 022-212200059-20260115-202601009-DE

Belle Isle EN TERRE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION	
9 janvier 2026	
DATE D'AFFICHAGE	
9 janvier 2026	
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	15
PRESENTS	11
PROCURATIONS	0
VOTANTS	11

L'an deux mille vingt-six, le quinze janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BELLE-ISLE-EN-TERRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur François LE MARREC, Maire.

Présents : Monsieur François LE MARREC, maire, Madame Françoise GUIZOUARN et Madame Amandine TREMEL, adjointes, Monsieur Bernard BROUDER, adjoint, Monsieur Jacques RIOU, Monsieur Guy CONNAN, Monsieur Claude SOULARD, Madame Catherine AUBRIT, Monsieur Eric FRANCIOSI, Madame Stéphanie BLAZE et Monsieur Serge LECOEUR

Absente : Monsieur Arnaud MEUNIER, Madame Brunette Bénédicte BALTUS, Madame Nolwenn MARTIN et Madame Florence TOUSSAINT

Secrétaire de Séance : Monsieur Claude SOULARD

N° 2026-01-009

Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2024 - Guingamp Paimpol Agglomération

Conformément à l'article 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés, pour l'exercice 2024 a été transmis à l'ensemble du conseil municipal.

Le conseil de Guingamp-Paimpol Agglomération par délibération en date du 25 novembre 2025 a adopté le rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Il est proposé de

- prendre acte
  - du rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2024 de Guingamp Paimpol Agglomération

Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 022-212200059-20260115-202601009-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2024 de Guingamp Paimpol Agglomération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME

Le Secrétaire de séance,

Eric FRANCIOSI

Le Maire,

François LE MARREC

MAIRIE de BELLE-ISLE-en-TERRE (Côtes-d'Armor)